

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Séance du vendredi 1 février 2019

DÉLIBÉRATION N° CD-2019/02/01-1/03 B**Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20190201-lmc100000018584-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 05/02/2019

Réception Préfet : 05/02/2019

Publication RAAD : 05/02/2019

Commission n° 1 – Aménagement du Territoire, Politiques contractuelles, Environnement et Agriculture
Rapporteur : LAVENKA Olivier

Commission n° 7 – Finances
Rapporteur : THIERIOT Jean-Louis

OBJET : Aides départementales en faveur de l'agriculture.
Poursuite du partenariat du Département avec la FDSEA par voie d'avenant n° 4 à la convention d'objectifs.

Dans le cadre de sa Politique agricole, le Département cofinance le dispositif européen d'aides aux Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) en faveur de la biodiversité. Depuis la mise en place de la programmation 2015-2020 de la Politique agricole commune européenne (PAC), les services instructeurs de la Région connaissent d'importantes difficultés dans la prise en charge de ces dossiers. Les dossiers approuvés par le Département pour les campagnes 2017 et 2018 présentent une nouvelle fois des erreurs d'instruction. Des modifications sont donc proposées afin de rectifier les montants concernés.

En outre, le Département subventionne les organismes intervenant dans le domaine de l'agriculture. A ce titre, il est proposé de poursuivre le partenariat du Département, par voie d'un avenant n° 4 à la convention conclue, avec la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA).

La présente délibération concerne l'avenant n° 4 à la convention d'objectifs avec la FDSEA.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil général n° 1/02 du 18 avril 2008 fixant les règles d'attribution des subventions aux associations et organismes intervenant dans le domaine de l'agriculture,

VU la délibération du Conseil général n° 7/02 du 29 juin 2012 portant Règlement budgétaire et financier, modifiée par délibération du Conseil général n° 7/01 du 26 avril 2013,

VU la délibération du Conseil départemental n° 1/01 B en date du 26 juin 2015 approuvant la convention avec la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles de Seine-et-Marne, signée en date du 29 juillet 2015,

VU les délibérations du Conseil départemental n° 1/02 et n° 7/01 en date du 20 décembre 2018 relatives au budget du Département pour 2019,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention d'un montant de 22 000 € à la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles pour l'exercice 2019.

Article 2 : d'approuver le projet d'avenant n° 4 à la convention conclue avec la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles, tel que joint en annexe à la présente délibération.

Article 3 : d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer, au nom du Département, l'avenant n° 4 à la convention mentionné ci-dessus.

Article 4 : de prélever les crédits correspondants sur l'opération « Agriculture/subventions diverses » de l'action « Agriculture ».

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (45) :

Mme Nathalie BEAULNES-SERENI

M. Arnaud de BELENET

Mme Cathy BISSONNIER

M. Ludovic BOUTILLIER

Mme Martine BULLOT

M. Jean-Marc CHANUSSOT

M. Bernard CORNEILLE

M. Bernard COZIC

Mme Monique DELESSARD qui a donné pouvoir à M. Smaïl DJEBARA

M. Smaïl DJEBARA

Mme Martine DUVERNOIS

M. Vincent ÉBLÉ

Mme Anne-Laure FONTBONNE

Mme Isoline GARREAU MILLOT

Mme Julie GOBERT qui a donné pouvoir à M. Vincent ÉBLÉ

M. Jérôme GUYARD

M. Yves JAUNAUX

M. Denis JULLEMIER

Mme Sarah LACROIX

M. Olivier LAVENKA

M. Jean LAVIOLETTE

Mme Nolwenn LE BOUTER qui a donné pouvoir à M. Jean-Louis THIÉRIOT

Mme Daisy LUCZAK

Mme Marianne MARGATÉ qui a donné pouvoir à M. Bernard CORNEILLE

M. Olivier MORIN

Mme Céline NETTHAVONGS

M. Jean-François ONETO
Mme Véronique PASQUIER
M. Ugo PEZZETTA qui a donné pouvoir à Mme Laurence PICARD
Mme Laurence PICARD
Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON
M. Brice RABASTE
Mme Isabelle RECIO
Mme Béatrice RUCHETON
M. Patrick SEPTIERS
Mme Geneviève SERT
Mme Sandrine SOSINSKI
M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Virginie THOBOR qui a donné pouvoir à M. Jean LAVIOLETTE
M. Jérôme TISSERAND qui a donné pouvoir à Mme Sarah LACROIX
M. Xavier VANDERBISE
Mme Véronique VEAU
M. Franck VERNIN
M. Sinclair VOURIOT qui a donné pouvoir à Mme Geneviève SERT
Mme Andrée ZAÏDI

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :



Patrick SEPTIERS
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne